

Destinataires : Membres du Comité intersectoriel lavallois de lutte aux surdoses, infirmières SIDEPE, infirmières praticiennes spécialisées (IPS), médecins du CMDP du CISSS de Laval, médecins omnipraticiens de la région de Laval, pharmaciens communautaires de la région de Laval, Centre antipoison du Québec (CAPQ)

## DÉCÈS ASSOCIÉ À LA PRÉSENCE DE CARFENTANIL

La Direction de santé publique (DSPublique) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a reçu le signalement de la présence de carfentanil sur les lieux d'un décès survenu récemment à Laval. L'analyse de la substance trouvée sur les lieux de la surdose a révélé la **présence de carfentanil et d'étizolam sous la forme de roche brunâtre**.

### CARFENTANIL

Le carfentanil est un opioïde synthétique dont la toxicité est 100 fois pire que le fentanyl et 10 000 fois pire que la morphine. Cette substance pose un risque accru d'arrêt respiratoire et de décès. En situation de surdose, la naloxone est prétendue efficace pour inverser temporairement les effets du carfentanil. Plusieurs doses pourraient être nécessaires, compte tenu de sa toxicité. En cas de surdose, communiquez immédiatement avec le 911.



### ÉTIZOLAM

L'étizolam est une benzodiazépine interdite au Canada et dont la toxicité est jusqu'à 10 fois pire que celle du diazepam (Valium). Il cause de la somnolence, pouvant aller jusqu'à la perte de conscience et la dépression respiratoire. Les risques de surdose sont accrus lorsqu'il est consommé avec d'autres déprimeurs du système nerveux, tels que l'alcool ou les opioïdes. La naloxone ne permet pas de renverser les effets de l'étizolam, mais elle n'est pas nocive si elle est administrée.

La DSPublique du CISSS de Laval sollicite la collaboration de ses partenaires afin de faire connaître ces informations auprès des cliniciens et des personnes consommant des drogues. Les cliniciens du réseau de la santé et les intervenants des organismes communautaires sont invités à intensifier les actions de prévention et à rehausser leur vigilance.

### RECOMMANDATIONS

- 1. Signalez rapidement tout cas suspect de surdose (surdose sévère, effet inhabituel ou événement inhabituel) à la DSPublique du CISSS de Laval**
  - Transmettre la [fiche de signalement](#) par télécopieur au n° confidentiel suivant : 450 978-2118 ou via l'adresse courriel suivante : [surdoselaval.ciSSLav@ssss.gouv.qc.ca](mailto:surdoselaval.ciSSLav@ssss.gouv.qc.ca)
- 2. Informez les personnes qui utilisent des drogues**
  - Renseignez-les sur la présence de drogues contaminées sur le marché et rappelez les pratiques de consommation à risques réduits :
    - Éviter de consommer seul;
    - Lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps;
    - Diminuer la dose de drogue pour tester son effet;
    - Avoir de la naloxone** (liste des ressources distribuant la naloxone gratuitement à Laval via ce lien : <https://www.lavalensante.com/informations-pratiques/espace-usager/conseils-de-sante/prevention-des-surdoses/naloxone/>)
    - Appeler le 911 en cas de surdose (La loi des bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911).

3. **Référez au besoin les usagers vers des services de traitement des dépendances**
  - Pour recourir aux services de traitement des dépendances du Centre de réadaptation en dépendance de Laval : 450 975-4054 ou adresser une demande par le biais de la ligne Info-Social (811, option 2)
  
4. **Aux médecins du CISSS de Laval : Prélevez un échantillon d'urine pour tout cas suspect de surdose à des fins de vigie de santé publique et non à des fins cliniques**
  - Envoyer l'échantillon au laboratoire de l'hôpital de la Cité-de-la-Santé pour analyse toxicologique, en suivant la [procédure](#) prévue à cet effet.

Vous pouvez communiquer en tout temps avec le Centre antipoison du Québec au n° suivant : 1-800-463-5060, si vous avez des questions concernant les symptômes de surdose ou pour la prise en charge.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la DSPublique de Laval au n° suivant : 450-978-2121 poste 32117.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

#### **LU ET APPROUVÉ PAR**

Elisa Pucella, M.D.  
Médecin conseil  
Équipe de lutte aux surdoses  
Direction de santé publique du CISSS de Laval

EP/hk

c. c. : D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, directeur à la Direction de santé publique, CISSS de Laval  
D<sup>r</sup> Claude Prévost, Chef du département de santé publique, Service de santé environnementale, CISSS de Laval